

# Règlement Particulier du Tournoi BHBC<sup>2</sup>

12<sup>ème</sup> Edition - 21/22 NOVEMBRE 2026

1. Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions de la FFBaD.
2. Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement.
3. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
4. Le juge-arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Ses décisions sont sans appel.
5. Tout participant doit être en règle avec la Fédération de Badminton et doit être en possession de sa licence ou du justificatif.
6. Tous forfaits volontaires après tirage au sort (TAS) devront être justifiés le jour de la compétition, auprès du Juge Arbitre (JA). Celui-ci sera le seul juge du caractère du forfait. Au cas où le justificatif ne serait pas fourni le jour même, le forfait volontaire devra être justifié au responsable régional en charge du suivi des forfaits, dans un délai de 5 jours suivant la date du forfait. La justification devra se faire par courrier, envoyé à la ligue Grand Est de badminton, 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine. ou par mail à [forfait@lgebad.com](mailto:forfait@lgebad.com). Toutefois, et afin de simplifier la procédure, il sera accepté que la justification du forfait se fasse par courriel à l'adresse suivante : [maryse.blondel@bhbc.fr](mailto:maryse.blondel@bhbc.fr) Cette justification devra être accompagnée de toutes les pièces justifiant le forfait (certificat médical, attestation de réquisition professionnelle, convocation à un stage, une sélection fédérale, ...) Conformément au règlement général des compétitions (RGC) dans son article 3.1.5, les droits de participation ne feront l'objet d'un remboursement que si le forfait après TAS est dûment justifié, dans les délais, ou auprès du JA le jour de la compétition.
7. La formule de compétition et le regroupement de séries seront décidés par le comité d'organisation et le JA afin que les tableaux aient le meilleur coefficient possible pour les compétiteurs. Le classement du joueur à la veille du tirage au sort est celui qui sera pris en compte pour la répartition dans les séries.

8. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée.
9. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du Comité d'Organisation pour le bon déroulement du tournoi.
10. Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire que dans deux tableaux maximums.  
Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire «en recherche de partenaire»
11. Les matchs seront disputés en poules avec 1 ou 2 sortants.
12. Le Comité d'Organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner deux tableaux si le nombre de joueurs d'une série ne permet pas l'établissement d'une poule conforme au Règlement Général des Compétitions.
13. Le volant pour toutes les séries est le volant plume. Les volants sont partagés entre les joueurs. En cas de litige le volant officiel est le volant plume RSL3PRO en vente dans la salle.
14. La compétition se déroule en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Cependant, à la demande des joueurs auprès de la table de marque ou du juge-arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.
15. Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelque en soit la raison et/ou la durée, devra en informer préalablement la table de marque et le juge-arbitre en vue d'obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de son match.
16. A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.
17. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD. est exigée sur les terrains.
18. Les joueurs sont tenus de compléter via les tablettes mises à dispositions, les scores du match ou de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match si les tablettes devaient être indisponibles.

19. Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match. Ce temps est décompté à compter du moment où le numéro du match concerné a été appelé par la table de marque.
20. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à un match.
21. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes, quel que soit la discipline Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
22. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, ou autres incidents.
23. Les participants devront respecter le code de conduite "Joueurs" et "Entraîneurs et officiels technique".
24. Les tableaux proposés : DH / DD /DM. Les seniors classés (R, D, P et NC), feront du double et du mixte, mais pas de simple.  
Les seniors classés N pourront s'inscrire dans les 3 tableaux (Simple, Double, Mixte).
25. Tarifs : 1T = 18€ / 2T = 22€ / 3T (uniquement N) = 22€ Adhérents BHBC 1T=15€ / 2ou3T=19€ (**Le reversement à effectuer à la FFBad est compris dans le tarif indiqué**).  
**Une majoration de 2€/joueur s'il y a paiement le jour du tournoi ou en retard.**  
La date limite d'inscription est fixée au 7 novembre 2026 et le tirage au sort le 8 novembre 2026.  
Le nombre limite de joueurs pourra excéder 250 si la composition des séries et la répartition des matchs permet un planning qui respecte les horaires. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (BADNET).  
***Les paires ne seront considérées comme inscrites qu'une fois l'inscription des 2 joueurs faite.***  
**Le JA principal sur la compétition est : Guy CORTI.**

### **COMPORTEMENT DANS L'ENCEINTE DU GYMNASSE**

**Les chaussures d'intérieur sont obligatoires pour pénétrer sur l'aire de jeux du gymnase.**

**Les consommations liquides (en dehors de l'eau) et solides sont autorisés uniquement aux abords de la buvette.**

**Seuls, les vestiaires 1 (hommes) et 2 (femmes) sont réservés aux joueurs et joueuses de Badminton.**